

Rapport final

Équipe de surveillance des interventions policières

8 novembre 2012

Table des matières

1	À propos	1
2	Rapports de surveillance	3
	7 mars 2012	3
	13 mars 2012	6
	15 mars 2012	7
	22 mars 2012	12
	27 mars 2012	13
	5 avril 2012	14
	11 avril 2012	15
	19 avril 2012	16
	20 avril 2012	18
	4 mai 2012	19
3	Témoignages	23
	7 mars 2012	23
	15 mars 2012	24
	4 avril 2012	25
	14 avril 2012	25
	18 avril 2012	27
	19 avril 2012	29
	4 mai 2012	31
4	Observations finales	35
	Identification des forces policières	35
	Profilage politique	36
5	Conclusion	39

1 À propos

L'équipe de surveillance des interventions policières (ÉSIP) a été créée suite aux événements survenus au Cégep du Vieux Montréal et à la Tour de la Bourse les 16 et 17 février dernier. Bien que l'initiative soit née à l'UQAM, des étudiant-e-s d'autres universités ont rejoint les rangs. Notre groupe s'inspire à la fois du mouvement CopWatch et du National Lawyers Guild.

Nous nous sommes donné le mandat de surveiller les interventions du Service de Police de la Ville de Montréal et autres corps policiers qui interviennent lors des manifestations et actions du mouvement étudiant. Nous ne sommes pas là pour nous interposer entre les manifestant-e-s et les forces policières : notre rôle en est un d'observateur.

L'ÉSIP tient à remercier :

- Me Robert Delorme
- Rad Law McGill
- L'École de la Montagne rouge
- L'Association facultaire étudiante de science politique et droit (AFESPED)
- Les profs contre la hausse
- Le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ)
- Le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP)

Ont contribué à l'ÉSIP :

- Myriam Arsenault-Jacques, étudiante en droit, UQAM
- Guy Benoit-Fournel, étudiant en droit, UQAM
- Marilyn Coupienne, étudiante en droit, UQAM
- Sarah-Jeanne Dubé-Mercure, étudiante en droit, UQAM
- Louis-Nicolas Gauthier, étudiant en droit, Université McGill
- Manuel Johnson, étudiant en droit, UQAM
- Émilie Joly, étudiante en droit, UQAM
- Nathacha Labrèche, étudiante en droit, UQAM
- Richard-Alexandre Laniel, étudiant en droit, UQAM
- Guillaume Loiseau-Boudreau, étudiant en droit, UQAM
- Marianne Routhier-Caron, étudiante en droit, UQAM

Le présent rapport a été rédigé par Myriam Arsenault-Jacques.

2 Rapports de surveillance

Les rapports de surveillance qui suivent ont été rédigés par les membres de l'ÉSIP. Lors de chaque manifestation couverte, l'équipe se divisait en sous-groupes. Chaque sous-groupe était responsable de la surveillance d'une section de la manifestation ou d'une partie de territoire. Les notes ont été prises de diverses façons, notamment à l'écrit et à l'oral à l'aide d'une enregistreuse ou d'un téléphone doté d'un tel appareil. Les notes ont ensuite été compilées et contre vérifiées par un membre de l'équipe et mises en ligne.

7 mars 2012

Mise en contexte

Des militant-e-s du mouvement étudiant contre la hausse des frais de scolarité ont organisé une « Manif-Action » mercredi le 7 mars dernier afin de dénoncer la position de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec qui réclame à de nombreuses reprises une hausse des frais de scolarité afin de pallier à ce qu'ils jugent être un sous-financement de l'ensemble du système universitaire. La plupart des faits énumérés ci-dessous se sont déroulés dans le périmètre limitrophe à la Tour Loto-Québec au 500 rue Sherbrooke O.

Chronologie des faits

13h32 L'agent Saint-Cyr, du Service de police de la ville de Montréal (SPVM), annonce que la manifestation est qualifiée d'attroupement illégal à l'aide d'une camionnette munie d'haut-parleurs, à l'angle des rues Sherbrooke et Aylmer. Il informe les étudiant-e-s qu'ils-elles sont passibles d'accusation en vertu de règlements municipaux ou du Code Criminel. Les étudiant-e-s massés au coin des rues Sherbrooke et City Councillors n'ont pas pu entendre le message.

2 Rapports de surveillance

- 13h34 Environ 70 policiers de l'escouade anti-émeute du SPVM sont en attente sur la rue Sherbrooke, à l'ouest des locaux de Loto-Québec. Comme cela fut répertorié lors des autres interventions policières par l'ÉSIP, plusieurs membres de l'équipe ont rapporté de graves lacunes en ce qui a trait à l'identification des agents et à l'affichage des numéros de matricule.
- 13h38 Mise en état d'arrestation d'un étudiant au coin des rues Sherbrooke et Aylmer. L'intervention est qualifiée de robuste et violente par les membres de l'ÉSIP. La personne arrêtée est violemment jetée au sol et immobilisée avec force. Celle-ci ne semblait pourtant pas résister avec vigueur à son arrestation.
- 13h42 Les policiers qui étaient à bicyclette et qui portaient un dossard jaune se retirent et laissent place à l'escouade anti-émeute qui avance en frappant sur leurs boucliers à l'aide de leur matraque, dans le but d'intimider les manifestant-e-s. L'escouade se déploie et bloque dorénavant toute la rue Sherbrooke.
- 13h43 Une première charge, qualifiée d'agressive par les membres de l'ÉSIP, est effectuée à l'endroit des manifestant-e-s. Des étudiant-e-s résistent passivement aux tentatives de dispersion de la foule du SPVM. Dès les premiers moments de cette intervention policière, les policiers font usage de coup de matraque (modèle PR-24). Tout au long de l'intervention, les membres de l'ÉSIP ont pu répertorier une quantité préoccupante de coups de matraque assésés par les agents du SPVM.
- 13h46 Un policier du SPVM assène des coups de poings au visage à l'endroit d'un étudiant. La tension monte au coin des rues Aylmer et Sherbrooke. Les agents font usage du poivre de Cayenne à de nombreuses reprises. Un étudiant a été mis en état d'arrestation.
- 13h47 Une première série de grenades incapacitantes sont lancées sur les étudiant-e-s. Certaines sont lancées avec des canons et explosent donc plusieurs mètres au-dessus de la tête des étudiant-e-s. Toutefois, comme le témoigne le vidéo suivant, au moins une fut envoyée à bout de bras par un agent du SPVM. Cette-dernière a explosé à une hauteur très basse et très près des étudiant-e-s. Voir à 2 :30 pour la preuve vidéo :
<http://www.youtube.com/watch?v=Nrr5enbSMY8>
- 13h46-13h51 Un membre de l'ÉSIP qui faisait de l'observation, en retrait de l'intervention fut déplacé violemment à l'aide de sa matraque par un policier qui lui asséné de 4 à 5 coups.
- Vers 13h50 Un jeune homme, pris de panique devant l'édifice de Loto-Québec, court vers les Sherbrooke et Aylmer. Il souhaite manifestement sortir de la manifestation. L'agent et porte-parole du SPVM, Ian Lafrenière (no de matricule 2548), l'intercepte brutalement en lui sautant dessus, et, avec l'aide d'un autre policier, le maîtrise violemment contre la chaussée.

- Vers 13h50 Un policier à bicyclette donne plusieurs coups à l'aide de sa bicyclette sans motifs visiblement valable à une femme relativement âgée, qui n'a posé aucun geste agressif et qui ne faisait pas partie des personnes qui manifestaient.
- 14h04 Un agent du SPVM qui s'avancait vers un étudiant lui assène un coup de matraque alors que ce dernier reculait.
- 14h07 Des personnes extérieures à la manifestation tentent de sortir du périmètre contrôlé par le SPVM. On les empêche de franchir la ligne gardée par les policiers.
- 14h08 Les agents du SPVM font usage de gaz lacrymogène (ou fumigène) dans la foule.
- 14h09 Fin de l'intervention du SPVM devant les locaux de Loto-Québec.

Autres informations répertoriées

Un étudiant du CEGEP de Saint-Jérôme a reçu une grenade incapacitante à la hauteur de la tête. Plusieurs témoins de l'intervention policière ont rapporté que des tirs de grenade incapacitante furent effectués à l'horizontal alors que ce type d'armes requiert normalement un tir vertical afin que la déflagration se fasse à distance sécuritaire de la foule. La personne atteinte rapporte qu'il a demandé de l'assistance à un policier qui le lui a refusé. Il fut finalement secouru par une étudiante présente et fut transféré d'urgence à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les médecins ont confirmé qu'il y avait toujours une possibilité qu'il perde l'usage de son œil droit. Une autre personne rapporte avoir reçu des fragments de grenade incapacitante au visage.

Une étudiante a envoyé à l'équipe de l'ÉSIP une photographie de sa jambe, percée par l'impact d'une grenade incapacitante ayant explosé à proximité. La blessure est majeure.

Plusieurs personnes ont envoyé des courriels à l'ÉSIP témoignant d'actes de brutalité policière dont elles furent victimes. Certaines furent blessées (principalement des ecchymoses suite à des coups de matraque). Elles affirment unanimement qu'elles manifestaient paisiblement.

Un étudiant rapporte avoir reçu des coups de matraque à la hauteur des organes génitaux.

Sur la vidéo suivante nous pouvons clairement voir un policier qui menace un groupe de personnes (4 :24) où il dit « Si tu (lances ou montres ça) tu vas l'avoir dans face » : http://www.youtube.com/watch?v=StA4Sgqxqk_s

L'ÉSIP a eu à de nombreuses reprises des difficultés à obtenir les numéros de matricule des agents du SPVM sur place. De plus, de nombreux agents n'avaient aucune pièce d'identification visible lors de l'intervention.

13 mars 2012

Mise en contexte

Le mardi 13 mars dernier s'est déroulée une manifestation contre la hausse des frais de scolarité organisée par la CLASSE. Ayant pour point de départ le Square Victoria, elle s'est terminée à l'intersection des rues Sherbrooke et Metcalfe. Les faits relatés ci-dessous se sont déroulés du début de la manifestation à sa toute fin.

Chronologie des faits

- 13h24 Arrivée de l'équipe d'observation au Square Victoria.
- 13h31 Quatre policiers à bicyclette dirigent la circulation sur St-Antoine et 6 policiers à chevaux, qui sont bien visibles, sont en retrait vers l'ouest du Square.
- 13h56 Un camion du SPVM identifié avec la marque « T5 » filme les personnes présentes, du côté ouest du Square-Victoria.
- 14h07 Départ de la manifestation sur la rue Saint-Antoine vers l'est. Des policiers à cheval suivent la manifestation. 9 policiers en tenue de protection, avec matraques (modèle PR-24), suivent de près la manif, sur le côté Nord de Saint-Antoine. Une autre équipe fait de même, sur le côté Sud. Un de ceux-ci conseille à un jeune homme avec un bébé dans les bras qu'il « est mieux de s'en aller. C'est pas la place pour un bébé ». Ces deux équipes semblent viser particulièrement un groupe de personnes particuliers, reconnaissables au foulard qu'ils-elles portent et aux drapeaux noirs qu'ils-elles arborent.
- 14h11 Un policier de l'équipe de policiers sur le côté Nord de Saint-Antoine avise un jeune homme que s'il continue de suivre les policiers de si près, il sera arrêté.
- 14h12 Un observateur de l'ÉSIP remarque que les matricules de trois policiers (sur les neuf qui suivent) ne sont pas visibles, cachés par les visières.
- 14h33 Un observateur remarque qu'un agent du SPVM, se trouvant dans l'équipe suivant la manifestation du côté Nord de Saint-Antoine a toujours sa main sur sa matraque. Cette information sera confirmée à 15h11, 15h28 et 15h51.
- 15h51 La manifestation s'arrête devant l'hôtel Omni, aux angles Sherbrooke et Metcalfe.
- 16h22 Une ligne de policiers se forme en face de l'entrée du stationnement de l'Hôtel Omni.
- 16h18 Les 6 agents de police montée s'avancent et forment un cordon entre la foule et des voitures de patrouilles.

- 16h20 12 policiers casqués, à pied, s'avancent aussi pour former une ligne devant les voitures de patrouille.
- 16h32 Les policiers évacuent les voitures de patrouille qui étaient entourées par les étudiant-e-s.
- 16h47 L'avis d'attroupement illégal est annoncé.
- 17h00 Environ 25 policiers bloquent l'accès au stationnement souterrain de l'Hôtel Omni, 8 policiers à Vélo bloquent la rue Sherbrooke et 5 policiers à cheval attendent à l'arrière.
- 17h05 Déploiement des forces policières afin de procéder à l'évacuation des étudiant-e-s.
- 17h06 Les policiers avancent en ligne vers l'Est, les manifestants reculent.
- 17h07 Mise en état d'arrestation d'un étudiant qui s'était assis sur la chaussée et qui a refusé de se lever quand les policiers étaient rendus à sa hauteur. L'arrêté est par la suite soulevé par les bras, les mains sont menottés dans son dos et il est amené rapidement dans le stationnement souterrain de l'hôtel. Ses pieds traînent au sol.
- 17h09 Les policiers à vélo font un appel à la tactique « oblique » : ils mettent leurs vélos en position oblique pour tenter d'amener les manifestants à aller sur le trottoir.
- 17h10 Toutes les personnes présentes sont déplacées sur le trottoir.
- 17h12 Un policier sans matricule ni identification pousse violemment un étudiant qui tombe sur le dos. L'observateur en place rapporte qu'il ne semblait y avoir aucun motif apparent à l'usage de la force.
- 17h15 Fin de l'intervention policière.

15 mars 2012

Mise en contexte

La Manifestation contre la brutalité policière est un événement qui, depuis environ une quinzaine d'années, permet aux citoyen-ne-s d'exprimer leur désaccord et leur frustration quant aux pratiques du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) et autres corps policiers québécois. Cette manifestation fut, au fil des années, le théâtre de nombreux débordements. Sa couverture médiatique a toujours été des plus négatives : on ne met habituellement l'accent que sur la supposée responsabilité des manifestant-e-s dans les débordements plutôt que sur les revendications de ce mouvement ainsi que

la problématique de la brutalité policière. Toutefois, d'années en années, un constat semble demeurer : les stratégies d'intervention ainsi que les pratiques des policier-ère-s du SPVM sont fortement critiquables et semblent exacerber les tensions.

Ce présent rapport n'a pas la prétention de documenter et analyser toutes les interventions policières menées dans le cadre de cette manifestation. L'ÉSIP n'avait pas les ressources pour couvrir son ensemble. Toutefois, le présent rapport relate les observations de 5 équipes qui étaient disséminées dans la manifestation.

Chronologie des faits

- 17h00 Des membres de l'ÉSIP sont témoins d'une fouille sans mention par les policiers présents des motifs justifiant cette mesure. De plus, ils prennent une bouteille de liquide basique permettant de soigner en cas d'attaques d'irritants chimiques et dispersent son contenu dans les égoûts.
- 17h03 Un membre de l'ÉSIP a été fouillé par deux policiers au coins des rues de Maisonneuve et Berri. Ceux-ci ont refusé de donner les motifs pour lesquels ils procédaient à une fouille. L'ÉSIP a observé une pratique généralisée des agent-e-s du SPVM qui consistait à fouiller systématiquement toute personne qui se dirigeait vers le carré Émilie-Gamelin et qui avait un sac à dos.
- 17h05 Arrivée de l'ÉSIP au carré Émilie-Gamelin.
- 17h05-17h53 La présence policière est majeure : plus d'une soixantaine d'agent-e-s sont présents-e-s ; 6 policiers à cheval surplombent le carré Émilie-Gamelin ; des policiers procèdent à des fouilles systématiques. En général, ils se tiennent en retrait du carré, sur les rues entourant le carré. Deux hélicoptères sont aussi déployés. L'ÉSIP a aussi observé des équipes du SPVM qui prenaient de nombreuses photographies des personnes présentes, dont des membres de l'équipe.
- 17h53 Départ de la manifestation.
- 18h00 Huit policiers interceptent trois personnes dans la ruelle entre la Bibliothèque et Archive nationale du Québec et la rue St-Denis. Ils fouillent leur sac à dos. Les motifs raisonnables permettant de procéder à une fouille par un-e policier-ère ne semble pas être présents.
- 18h00-18h15 Déroulement de la manifestation. Les membres de l'ÉSIP rapportent unanimement que le déroulement de la manifestation est festif et pacifique.
- 18h10 Des manifestant-e-s se font fouiller et saisir leurs pancartes. Les agents du SPVM les casseront d'ailleurs en deux devant eux.
- 18h18 À l'aide d'un camion muni de hauts-parleurs, le SPVM annonce que la manifestation est maintenant illégale. Des membres de l'ÉSIP rapportent ne pas avoir entendu cette déclaration.

- 18h23 Premières charges simultanées des équipes anti-émeute du SPVM contre les manifestants au coin des rues Sherbrooke et Metcalfe ; Jeanne-Mance et Sherbrooke ; Président-Kennedy et Saint-Laurent.
- 18h24 Utilisation de 3 grenades assourdissantes par le SPVM au coin des rues Sherbrooke et Metcalfe.
- 18h25 Utilisation de 2 grenades assourdissantes par le SPVM au coin des rues Saint-Laurent et Président-Kennedy.
- 18h25 Utilisation de grenades assourdissantes par le SPVM au coin des rues Jeanne-Mance et Sherbrooke.
- 18h25-18h37 Le SPVM procède au scindage de la manifestation en environ 6 groupes. Pour se faire, les agents de l'anti-émeute font usage de nombreuses reprises aux grenades assourdissantes et coupent subitement les groupes en deux. Ces interventions créent un effet de panique auprès des manifestant-e-s qui courent dans toutes les directions. Les membres de l'ÉSIP ont remarqué que plusieurs agents (au moins 6) n'étaient pas dûment identifiables. Certains avaient la visière qui cachait le numéro sur le casque et d'autres portaient un casque soit sans numéro ou qui était en partie effacé. Durant cette intervention, de nombreux-se-s passant-e-s qui ne participaient pas à la manifestation furent pris en souricière par le SPVM. Plusieurs furent aspergés-e-s de poivre de Cayenne et reçurent des coups de matraque.
- 18h27 Arrestation brutale d'un homme qui a été menotté rudement (des ecchymoses au poignet droit s'en sont résultées). Les agent-e-s présent-e-s ont aussi cassé sa pancarte devant lui. Il a été promené en auto-patrouille pour approximativement une heure, puis a été relâché. Il est important de noter qu'aucune accusation criminelle n'a été retenue contre lui et aucune contravention ne lui a été donnée.
- 18h33 Sur la rue Metcalfe, un membre de l'ÉSIP a été frappé par une grenade assourdissante qui a explosé à moins d'un mètre de son dos. Il a tout juste eu le temps de se tourner avant la déflagration. Il était entouré d'une cinquantaine de personnes paisibles qui se dirigeaient dans la direction opposée de la ligne formée par l'anti-émeute.
- 18h35 Sur la rue Sainte-Catherine, la confusion règne. Les manifestant-e-s sont séparé-e-s en petits groupes. Il y a beaucoup de policiers anti-émeutes et de passant-es.
- 18h40 Une ligne d'anti-émeute poivre et charge la foule au coin de Ste-Catherine et Peel. Deux femmes qui semblent être des passantes sont aspergées de poivre de Cayenne. Elles sont prises en charge par des manifestant-es.
- 18h45 Dispersement de la foule au coin Ste-Catherine et Peel.

2 Rapports de surveillance

- 18h46 À l'intersection des rues Ste-Catherine et Drummond, une grenade assourdissante a explosé au niveau du sol. Les manifestant-e-s se déplacent vers la rue Drummond.
- 18h47 Des agent-e-s du SPVM aspergent de poivre de Cayenne des personnes qui les suivaient pacifiquement.
- 18h50 Mouvement de la manifestation vers l'ouest. La manifestation est encore scindée en plusieurs petits groupes. Une ligne d'anti-émeute bloque Ste-Catherine à la hauteur de Drummond et on peut voir au loin une ligne d'anti-émeute qui bloque Ste-Catherine à la hauteur de De la Montagne.
- 18h52 Des agents de l'anti-émeute sont sur le trottoir sur Ste-Catherine. En passant, un policier donne un coup de coude dans le ventre d'un passant qui porte un carré rouge.
- 18h52 Arrestation de deux hommes dans une ruelle entre les rues Sherbrooke et De la Montagne.
- 18h53 Des passants se font asperger de poivre de Cayenne à la hauteur du 1220 Sainte-Catherine.
- 18h57 L'anti-émeute charge la foule sur Sainte-Catherine à la hauteur de la rue De la Montagne. Des grenades sonores sont utilisées (1 ou 2).
- 18h59 L'anti-émeute charge la foule sur Sainte-Catherine à la hauteur de la rue Drummond. Un policier non-identifié asperge de poivre de Cayenne des personnes qui reculaient.
- 19h02 Explosions de grenades assourdissantes sur la rue Sainte-Catherine.
- 19h02 Charge de l'anti-émeute sur un groupe de manifestant-e-s se trouvant sur le campus central de l'Université McGill.
- 19h08 Sur la rue Sherbrooke, à la hauteur de Bleury, une ligne de policier-ère-s avec des dossards jaunes procèdent au dispersement de la foule. Un homme demande une question à un policier qui lui assène un coup de matraque en réponse. Il rouspète et est alors aspergé d'un liquide irritant. Un membre de l'ÉSIP qui se trouve sur place a aussi été atteint. Cependant, il n'a pas été en mesure de l'identifier car la visière du policier en question est levée de façon à cacher le numéro de matricule.
- 19h13 Utilisation d'une grenade assourdissante par un agent du SPVM.
- 19h15 Une douzaine d'étudiant-e-s chantent des slogans sur le trottoir aux intersections Sherbrooke et Bleury. Une quinzaine de policier-ère-s casqué-e-s arrivent en courant de l'autre côté de la rue, criant « bouge! bouge! ». Ils poussent les étudiant-e-s et les dirigent vers Bleury en poussant avec leurs matraques et en criant « bouge! ». Six personnes sont aspergées d'irritant chimique.
- 19h18 Un agent au volant d'une voiture de patrouille sur laquelle était écrit « Superviseur » a lancé à un groupe de personnes : « T'attends-tu que j'te frappe

mon tabarnak ? ». En fait, il s'agissait d'un groupe d'environ cinq à sept personnes qui marchaient tranquillement. Le policier en question a démarré sa voiture en trombe afin de tenter de les bloquer et c'est ensuite qu'il aurait tenu ces propos.

- 19h34 Des policiers empêchent des journalistes de descendre vers le carré Émilie-Gamelin.
- 19h40 L'anti-émeute se retire des rues McGill et Sainte-Catherine.
- 19h40 Une équipe de l'ÉSIP qui s'est déplacée vers le carré Émilie-Gamelin est témoin d'actes d'intimidation commis par des policiers qui poussent des individus se trouvant dans le parc.
- 19h45 Des policiers procèdent à une arrestation très musclée sans raison apparente. L'arrêté crie de douleur. Au moins six policiers interviennent. Un autre policier muni d'une matraque télescopique charge les gens alentour en criant de dégager.
- 19h45 Retour de l'anti-émeute à l'intersection McGill et Sainte-Catherine.
- 20h05-20h20 Marche sur Ste-Catherine jusqu'au Carré Berri, climat assez calme. Seulement quelques poches de manifestant-es
- 20h10 L'anti-émeute arrive aux intersections Saint-Denis et Sainte-Catherine.
- 20h11 Des policiers refusent de s'identifier à des membres de l'ÉSIP.
- 20h22 Métro Berri-UQAM (Sainte-Catherine/Berri). Un homme qui essaie de quitter la scène se fait rentrer dans le mur par un policier. Il réussit à se relever et quitter.
- 20h25 Une membre de l'ÉSIP, accompagnée de 3 femmes, au coin Sainte-Catherine et Berri, sont sur le petit terrain gazonné devant la façade de l'Église. Elles ne veulent pas aller sur Sainte-Catherine vers l'est car des arrestations de masse par encerclement ont lieu autour du Carré Berri. Elles essaient donc d'avancer vers l'ouest sur Ste-Catherine. L'anti-émeute (approx. une ligne de 20 policiers) arrive. Un policier anti-émeute semble dévier de sa trajectoire pour les frapper avec son bouclier et les renverser. La membre de l'ÉSIP a été blessée : elle a des ecchymoses au dos et au bras.
- 20h30 L'ÉSIP fait une patrouille sur les rues Saint-Denis, de Maisonneuve, Sanguinet vers le nord et Ontario vers l'est. L'anti-émeute est à tous les coins de rue et procède à des arrestations massives.
- 20h30 Les policiers exigent, sans motifs valables, de fouiller les sacs des personnes qui veulent accéder au métro.
- 20h30 Arrestation de masse au coin Berri et de Maisonneuve. Le SPVM a encerclé un groupe de manifestant-e-s qui se dirigeaient vers la rue de Maisonneuve Ouest. À la lumière des observations de l'ÉSIP, le groupe arrêté ne semblait pas particulièrement tumultueux et ne semblait pas constituer une menace

2 Rapports de surveillance

- 20h30 Une personne raconte avoir été aspergée de poivre de Cayenne par une policière du SPVM alors qu'elle prenait des photos d'une arrestation. Ce récit a été corroboré par un témoin.
- 20h42 À l'intersection des rues Saint-Denis et de Maisonneuve, des policiers poivent des manifestant-e-s et un d'eux se fait pousser au sol. Un policier a très explicitement indiqué aux personnes amassées sur le trottoir qu'elles avaient le choix entre partir ou se faire battre par les policier
- 20h45 Un homme qui rentre dans un dépanneur aux intersections Saint-André et de Maisonneuve en marchant calmement se fait suivre par 3 policiers à vélo qui entrent en trombe dans le dépanneur et le projette au sol et le mette en état d'arrestation.
- 22h10 Au nord ouest du carré Émilie-Gamelin, il y aurait encore des arrestations selon un anti-émeute qui bloque la circulation.
- 22h12 Dizaine de policiers casqués avec un chien sont postés dans la station Berri-UQAM, à côté des guichets, derrière ceux-ci.

Analyse des faits

Au fil des années, le SPVM a été fréquemment critiqué pour ses interventions lors de cet événement. Entre autre, le Comité des droits de l'homme de l'ONU, en 2005, avait publié un rapport dénonçant les techniques d'arrestations de masse orchestrées lors de cette édition de la manifestation. Plusieurs spécialistes, dont Francis Dupuis-Déry, professeur de Science politique à l'UQAM, affirment que le profilage politique expliquerait l'intensité démesurée des interventions policières en comparaison avec d'autres manifestations et actions. À ce sujet, de nombreux acteurs politiques se sont prononcés publiquement contre la tenue de cette manifestation et ont découragé publiquement les citoyen-ne-s à participer à cette activité. Cette ingérence par des individus faisant figure d'autorité politique constitue, selon l'ÉSIP, en une violation aux droits à la liberté d'expression et d'association, garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

22 mars 2012

Mise en contexte

Lors de la manifestation nationale du 22 mars, une altercation aurait eu lieu entre des néo-nazis (boneheads) et des membres d'un groupe antifasciste. Suite à cet événement, un groupe d'intervention des policiers (16 policiers au total) s'est mis à suivre de près le contingent anti-capitaliste dans la manifestation.

Chronologie des faits

- 15h41 Au coin des rues Cherrier et St-Denis, les policiers confisquent tous les bâtons des manifestants (les bâtons qui tiennent leurs pancartes). Ce mouvement policier semble limité aux manifestants qui sont près du contingent anti-capitaliste, mais celui-ci n'est pas directement touché par la manoeuvre.
- 15h45 Sur la rue Sherbrooke, deux policiers filment les manifestants avec ce qui semble être leur téléphone personnel.
- 16h22 Les policiers terminent leur surveillance ciblée du contingent anti-capitaliste et se replient dans une rue parallèle.

27 mars 2012

Mise en contexte

Une manif-action partait du métro Papineau pour bloquer le siège social de la SAQ, situé au 905 De Lorimier.

Chronologie des faits

- 7h30 Les observateurs de l'ÉSIP arrivent sur les lieux. Plusieurs voitures de police sont présentes.
- 7h35 La plupart des voitures de police s'en vont.
- 7h42 Les manifestants se dirigent vers l'est sur Ste-Catherine.
- 9h55 Les policiers bloquent la rue De Lorimier.
- 9h56 L'anti-émeute se prépare à intervenir sur De Lorimier.
- 9h59 Début de l'intervention de l'anti-émeute. À partir de De Lorimier, ils se dirigent vers le siège social de la SAQ où les manifestants se trouvent.
- 10h01 Un membre de l'ÉSIP est poussé par un policier.
- 10h04 Les policiers utilisent beaucoup de poivre de Cayenne.
- 10h05 Utilisation de poivre de Cayenne se poursuit. Des coups de matraque sont aussi inligés aux manifestants.
- 10h06 Il y a toujours utilisation de poivre de Cayenne par les policiers.
- 10h10 Un membre de l'ÉSIP demande aux policiers de s'identifier. Refus.

2 Rapports de surveillance

- 10h11 On rapporte que le poivre de Cayenne a été utilisé abondamment, pendant environ 15 secondes.
- 10h14 Un manifestant se fait poivrer par un policier. Un autre policier le pousse en bas des marches avec son bouclier.
- 10h20 Une personne est arrêtée, menottée sur le sol.
- 10h34 L'individu arrêté est amené vers une voiture de police.
- 10h40 Une voiture de police part en trombe en force vers des manifestants.
- 10h45 Les manifestants marchent sur René-Lévesque.
- 10h49 Les manifestants sont suivis de quatre policiers à vélo, une minifourgonnette et deux autos de police.

5 avril 2012

Mise en situation

Une manif-action partait du métro Papineau à 8h00 pour bloquer le centre de distribution de la SAQ situé dans l'est de la ville.

Chronologie des faits

- 8h28 Trois policiers surveillent à l'intérieur du métro depuis le début du rassemblement. Les médias demandent ce que les manifestants font là et où ils vont. Aucune idée.
- 8h35-8h40 Les manifestants entrent dans le métro Papineau pour en sortir à Langelier.
- 9h23 Les manifestants sont rendus au centre de distribution de la SAQ près de la 25. Les manifestants bougent pour se rendre en marchant et en courant. Les manifestants se divisent en deux groupes : deux entrées principales extérieures.
- 9h39 La police a déjà arrêté quelques personnes pour les « déplacer ». Ils les ont relâchés à quelques coins de rues plus loin en leur disant de partir. Les manifestants sont possiblement revenus.
- 9h45 Le groupe duquel fait partie nos observateurs a bloqué l'entrée sur le bord de la 25 longtemps, sans aucune intervention de la police. Une fourgonnette « fantôme » rodait autour des manifestants. La SQ reste sur le bord de la 25. Il y a une clôture qui nous sépare. Ils se tiennent à environ 20 pieds de

l'autre côté. Le SPVM s'est posté des deux côtés des manifestant.e.s dans la petite rue. La SQ était aussi présente avec l'anti-émeute pour l'occasion. Il y avait trois paniers à salade bleus de la compagnie Location Bleu Pelican.

- 10h30 Rien à signaler. Des dizaines de voitures de police commencent à arriver. D'autres avec l'anti-émeute se trouvaient au sud sur Notre-Dame. L'hélicoptère est parti depuis un bout. Il semblerait que d'autres choses plus importantes se déroulent au centre-ville.
- 11h00 Les manifestants partent rejoindre les autres de l'autre côté.
- 11h15 Les manifestants sont arrêtés au coin des rues Tellier et des Futailles. Les manifestant.e.s se regroupent. Les autres manifestants arrivent en courant alors que des policiers leur courent après. Ils rejoignent le premier groupe, les policiers rebroussement chemin. Les voitures du SPVM suivent depuis que les manifestant.e.s sont parti.e.s.
- 11h20 Les manifestants retournent tranquillement vers le métro Langelier.

11 avril 2012

Mise en contexte

Une action symbolique avait lieu pour dénoncer les principaux acteurs de la répression du mouvement étudiant. Cette action, qui avait lieu en soirée, s'est terminée par un déploiement de la cavalerie et de nombreux policiers dans le centre-ville de Montréal. Aucune arrestation n'a eu lieu.

Chronologie des événements

- 21h03 Au coin des rues University et De la Gauchetière. Deux policiers à vélo auraient insulté un manifestant qui se trouvait sur le trottoir. Les policiers ont rapidement été encerclés par les manifestants. Ils ont repoussé ceux-ci en tournant sur place avec leurs vélos à la hauteur des visages des manifestants, créant ainsi un effet d' « hélicoptère ».
- 21h11 La manifestation est déclarée illégale. Coin Bleury et René-Lévesque. À ce moment là, la plupart des manifestants s'étaient déjà dispersés dans différentes rues, ruelles et stationnements.
- 21h12 Déploiement de l'anti-émeute sur René-Lévesque. Il n'y a que quelques manifestants (moins de vingt) qui sont sur René-Lévesque. Ils semblent eux-mêmes chercher le reste de la manifestation.

19 avril 2012

Mise en contexte

Le 19 avril 2012, des étudiants se sont rendus à Gatineau pour protester contre l'injonction émise envers l'Université du Québec en Outaouais (UQO).

Chronologie des événements

- 9h36 Les manifestants se mettent en marchent.
- 9h58 Les manifestants entrent à l'intérieur de l'Hôtel de ville de Gatineau.
- 9h59 Les policiers bloquent l'entrée de l'Hôtel de ville.
- 10h01 Les manifestants sortent par une sortie secondaire. Une manifestant blessé à une jambe (fracture récente) avance plus tranquillement que les autres. Il se retrouve à l'arrière du groupe. Un policier le pousse constamment pour qu'il avance plus rapidement.
- 10h04 Les manifestants sont revenus sur la rue Notre-Dame-de-l'Île.
- 10h30 Les manifestants arrivent au pavillon Taschereau. Certains manifestants parviennent à entrer à l'intérieur de l'établissement. Les policiers utilisent des matraques télescopiques pour tenter de repousser la foule. Des renforts policiers arrivent rapidement.
- 10h45 Les manifestants se déplacent vers une entrée secondaire. Des policiers sont à l'intérieur et les empêchent d'accéder aux couloirs de l'université.
- 10h48 Des policiers tentent d'entrer en renfort alors que les manifestants bloquent une entrée.
- 10h49 Les manifestants se replient à l'extérieur.
- 10h50 Un policier a dit : « Y'en a un avec un bandeau bleu, il m'a poussé. Tu vas voir, j'vais t'le ramasser tantôt. »
- 10h51 Les manifestants se remettent à marcher. Ils contournent la police anti-émeute qui forme un bloc au milieu de la rue. Un homme de 72 ans est poussé contre le sol par un agent anti-émeute.
- 10h56 L'anti-émeute marche et retourne dans leurs minibus sans être intervenu.
*Cela ressemble à une manoeuvre d'intimidation de la part de la SQ.
- 11h16 Les étudiants se dirigent vers le pavillon Brault. À l'entrée, des policiers bloquent l'accès. Un policier donne des coups de matraque sans raison, alors que la « première ligne » des manifestants ne bouge pas pour le moment.

- 11h17 Utilisation de poivre de Cayenne de la part des policiers. L'utilisation s'est fait dans un endroit relativement fermé, de sorte que les manifestants poivrés pouvaient difficilement quitter. Un paramédic (manifestant) clairement identifié semble avoir été ciblé et a reçu une dose importante de poivre de Cayenne. Les policiers sont aussi touchés par le poivre de Cayenne, puisque l'endroit est clos.
- 11h19 Un policier cible notre observatrice. Il dit à son collègue, en pointant notre observatrice – clairement identifiée - « elle là, ce qu'elle a dans les mains, j'le veux à' poubelle ok? » Notre observatrice avait une enregistreuse dans sa main, pour pouvoir prendre des notes sur les interventions policières. Elle a été clairement ciblée par un policier pour cette raison.
- 11h21 Les étudiants se replient vers un autre endroit.
- 11h22 La police anti-émeute se déploie dans le stationnement de l'université alors que les manifestants sont en train de quitter. Aucune intervention.
- 11h43 Les manifestants sont sur la rue St-Joseph. Pour une raison inconnue, une ligne d'anti-émeute bloque le passage des étudiants qui ne peuvent continuer de marcher sur St-Joseph.
- 11h45 Les manifestants prennent une autre avenue.
- 12h27 Les étudiants sont de nouveau devant le pavillon Brault de l'UQO.
- 12h28 Affrontement entre les étudiants et les policiers. Au moins deux étudiants ont reçu des coups de matraque au niveau du visage et de la tête.
- 12h33 Un policier pointe sa matraque (comme une lance) envers les étudiants pour aucune raison apparente.
- 12h33 Les manifestants décident de se replier.
- 12h34 Déploiement de l'anti-émeute, encore une fois alors que les manifestants se replient.
- 12h51 Les policiers anti-émeute laissent passer une personne blessée. Ils refusent par contre de laisser passer le paramédic-manifestant pour accompagner le blessé jusqu'à l'ambulance. Il y a des altercations et les policiers poussent les blessés. On refuse de laisser passer le paramédic.
- 12h53 Le paramédic souhaite aller chercher son sac de premiers soins derrière la ligne d'anti-émeute et on refuse. Finalement, on le laisse passer. On lui demande de s'identifier (aucune raison valable) et on fouille son sac à dos.
- 13h01 Des manifestants semblent entrer à l'intérieur de l'université par une porte de service.
- 13h15 L'université est évacuée. Les étudiants et professeurs quittent.
- 13h26 Les policiers tentent d'entrer à l'intérieur alors que les manifestants bloquent l'entrée.

2 Rapports de surveillance

- 13h26 Un étudiant est mis à part. On le plaque contre le mur. On lui dit « sais-tu pourquoi on te fait ça ? ». Quinze secondes plus tard, on le laisse partir.
- 13h38 Des manifestants qui étaient sur le trottoir sont poussés en bas. Les policiers sont sur le trottoir et tiennent leurs matraques au niveau du visage des manifestants.
- 15h30 Les manifestants qui se trouvaient à l'intérieur de l'université sont escortés et arrêtés. On les met dans des autobus de la STO.

Autres informations répertoriées

La très grande majorité des policiers de Gatineau n'étaient pas identifiables et ne portaient aucune marque d'identification visible. Les personnes arrêtées ont été mises dans des cellules. Parfois, ils et elles étaient jusqu'à 14 personnes dans une cellule pour trois. À 23h, certaines des personnes arrêtées à 15h étaient toujours détenues dans des autobus.

20 avril 2012

Mise en contexte

Le 20 avril 2012, une manifestation s'est dirigée vers le Palais des congrès de Montréal où avait lieu le Salon Plan Nord. À la suite d'altercations avec les policiers, la manifestation a été déclarée attroupement illégal. Nos observateurs-trices sont arrivés sur les lieux vers 14h30. Il est difficile de savoir si, à ce moment là, il s'agissait d'une manifestation étudiante à proprement dit. Nous avons tout de même décidé de couvrir les événements.

Chronologie des événements

- 14h33 Arrivée de nos observateurs-trices sur les lieux.
- 14h35 Coin Jeanne-Mance et Viger. Charge des policiers vers le nord. Une bombe sonore est lancée.
- 14h48 Coin Ste-Catherine et St-Laurent. Des policiers arrivent du nord sur Clark. Ils bloquent éventuellement la rue Ste-Catherine, à la hauteur de St-Laurent. À ce moment là, les manifestants sont rendus plus loin vers l'est sur Ste-Catherine.

- 14h53 Déploiement de l'anti-émeute à nouveau sur Ste-Catherine, cette fois à la hauteur de St-Denis. Les manifestants se divisent en deux groupes. Aucun déploiement subséquent.
- 15h03 Des manifestants apprenent que la manif a toujours lieu près du Palais des Congrès. Un groupe de manifestants se dirige vers là.
- 15h10 La manifestation est de nouveau déclarée attroupement illégal au coin des rues St-Urbain et Viger.
- 15h25 Après un mouvement des policiers, un groupe en encerclé sur Viger, entre St-Urbain et Clark. Un policier posté à l'extrémité d'une ligne laisse sortir certaines personnes du périmètre, mais pas d'autres. On a clairement refusé à une observatrice de sortir, sans vouloir donner de motif. Semble s'apparenter à du profilage social et politique.
- 15h26 L'anti-émeute du SPVM se replie, ce qui fait que les manifestants ne sont plus encerclés.
- 15h32 Au coin nord-ouest St-Urbain et Viger, un manifestant est poussé par terre par un policier anti-émeute. Le manifestant semble blessé, il git au sol et ne bouge pas, mais il est conscient. On demande à plusieurs reprises aux policiers de l'aider, ce qu'ils refusent de faire.
- 15h49 Les policiers repoussent les manifestants vers le nord sur St-Urbain. Un policier pousse sans aucune raison apparente un manifestant.
- 15h57 Un groupe de policiers anti-émeute bloque St-Urbain à la hauteur de De la Gauchetière. Les manifestants sont pour la plupart sur De la Gauchetière, entre St-Urbain et St-Laurent.
- 15h58 Départ de nos observateurs-trices.

4 mai 2012

Mise en contexte

Des étudiants, étudiantes, membres de groupes communautaires et de syndicats se sont rendus à Victoriaville le 4 mai dans le but de manifester leur colère lors du congrès général du Parti libéral.

Chronologie des événements

- 18h25 Les manifestants arrivent en face du Palais des congrès de Victoriaville.

2 Rapports de surveillance

- 18h28 L'anti-émeute de la SQ arrive de l'arrière de l'hôtel en grand nombre suite à ce que quelques projectiles aient été lancés contre les policiers et que la clôture ait été renversée.
- 18h31 Une deuxième escouade arrive de l'arrière de l'hôtel.
- 18h35 Un groupe d'anti-émeute se positionne à la gauche des manifestants.
- 18h36-40 Le groupe d'anti-émeute à la gauche des manifestants commencent à avancer lentement en face de l'hôtel pour dégager le terrain. Aucune résistance des manifestants.
- 18h40 Alors que la situation semble sous contrôle, plusieurs *blast dispersers* avec du gaz CS sont lancés dans la foule. Un observateur remarque une foule polyolithique avec des personnes de tous les âges et de tous les milieux.
- 18h40-19h01 Plusieurs dizaines de blast disperser et de gaz lacrymogènes sont lancés contre les manifestants.
- 19h01 Un manifestant est gravement blessé à la jambe. Une ambulance est appelée sur les lieux.
- 19h04-05 Une auto patrouille de la SQ arrive au terrain vague en face de l'hôtel où la très grande majorité des manifestants se sont réfugiés pour fuir l'action. Ils sont là pour s'assurer qu'une ambulance puisse se rendre jusqu'à un autre blessé grave. Ce dernier est inconscient.
- 19h07-17 Alors que le manifestant est toujours inconscient au milieu du champ, un groupe d'anti-émeute arrive sur le terrain vague et lance plusieurs gaz lacrymogènes et des blast dispersers dans la foule. Le blessé doit être transporté plus loin par d'autres manifestants en attendant l'ambulance. Un policier fait partie du contingent transportant le blessé. Les manifestants scandent qu'il y a un blessé, mais la charge policière se poursuit.
- 19h10 Des bâtons cinétiques sont utilisés sur le boulevard Arthabaska.
- 19h17 Un observateur vient d'entendre un premier avis de dispersion. Il semble que les haut-parleurs du camion de son de la SQ ne soient pas assez puissants pour pouvoir être entendus par une foule mouvementée. Depuis un endroit très calme, l'observateur a difficilement pu entendre l'avis donné à environ 50 mètres de lui.
- 19h18 Un observateur apprend qu'une troisième personne aurait été blessée et nécessite un transport à l'hôpital. Pendant ce temps, le manifestant inconscient est pris en charge par des ambulanciers.
- 19h19 L'intervention de l'anti-émeute se poursuit sur le boulevard Arthabaska.
- 19h20 Des bâtons cinétiques sont utilisés près du Paccini. Une personne semble avoir été blessée au genou par celles-ci.
- 19h23 Repositionnement dans le champ de la ligne d'anti-émeute qui s'étend maintenant sur environ 150 mètres.

- 19h23-27 Plusieurs gaz lacrymogènes sont lancés dans la foule.
- 19h27 Une personne est arrêtée dans le champ.
- 19h29 Un gaz lacrymogène ayant pris en feu est en train de brûler une pancarte de bois. Un policier anti-émeute envoie le contenant un peu plus loin vers les manifestants. C'est finalement une manifestante qui a éteint le feu.
- 19h35 Un observateur apprend qu'une personne est inconsciente près de la maison du prélat. Aucune indication depuis combien de temps la personne y est.
- 19h35-49 Une charge de l'anti-émeute vise à bloquer la rue périphérique au boulevard Arthabaska et force les manifestants à retourner sur le boulevard. Le petit groupe de manifestants s'y trouvant sont lentement repoussés vers l'artère principale. Plusieurs déflagrations se font entendre du boulevard.
- 19h49 Un observateur se fait dire qu'une personne a reçu un bâton cinétique sur le front.
- 19h55 Un observateur remarque qu'il y a plusieurs policiers anti-émeute empêchant les manifestants de contourner le Paccini pour se rendre au Palais des congrès de Victoriaville.
- 20h00 Un policier en tenue usuelle tente de procéder à une arrestation au milieu d'une foule hostile aux forces policières. Un collègue en voiture vient l'épauler d'une certaine façon en arrivant sur les lieux avec son véhicule. Pour ce faire, il a passé à travers la foule. La réaction de plusieurs manifestants est vive. Le policier doit renoncer à l'arrestation et se réfugie derrière la ligne d'anti-émeute.
- 20h00-10 La ligne d'anti-émeute repousse lentement les manifestants de l'arrière du Paccini vers le boulevard. Plusieurs armes chimiques sont utilisées. Pendant cette période, un manifestant se fait lancer une canette de gaz lacrymogène directement sur le torse à courte distance.
- 20h10 Un manifestant est mis en état d'arrestation.
- 20h27-33 Les manifestants sont repoussés sur le boulevard. En moyenne, environ un gaz lacrymogène est lancé aux 10 secondes alors même qu'il y a une distance appréciable (environ 10 mètres) entre la ligne d'anti-émeute et les manifestants et que ces derniers reculent sans aucune résistance.
- 20h34 Suite à une courte pause à une intersection, la charge de l'anti-émeute reprend.
- 20h52 Une ambulance se trouve dans le stationnement du Wal Mart et traite un blessé inconscient.
- 22h00 À environ 5 kilomètres de Victoriaville, sur l'autoroute 955, les passagers d'un autobus transportant des étudiants de McGill et de Concordia sont mis en état d'arrestation.

3 Témoignages

Les témoignages qui suivent nous ont été transmis par courriel et ont été publiés sur notre site web. Nous nous sommes assurés d'obtenir le consentement des personnes quant à la diffusion et la publication de leur témoignage. Nous avons choisi de rendre tous les témoignages anonymes, tant sur notre site web que dans ce rapport dans un souci de respect et de sécurité. Les témoignages qui suivent n'ont pas été modifiés, altérés ou corrigés. Les fautes d'orthographe et le langage utilisé ne sont qu'imputables à l'auteur des témoignages. Nous ne nous prononçons en aucun cas sur la véracité ni l'acuité des déclarations.

7 mars 2012

Témoignage 1

Nous nous sommes retrouvé avec ma compagne (qui n'a rien à voir avec l'UQAM), par hasard, au milieu de la manifestation/blocage sur la rue Sherbrooke. Nous venions du nord avec la ligne d'autobus 80. L'autobus a dévié sa trajectoire. Nous sommes descendu du bus pour continuer à pied. C'est à ce moment précis qu'il y a eu les explosions. Nous sommes restés en retrait voyant que cela pouvait mal tourner, sur le porche d'un hôtel. Nous avons alors vu un manifestant blessé à l'œil : il saignait et avait l'œil vraiment gonflé. Accompagné d'autres personnes il est allé voir une voiture de police à l'arrêt sur la rue Sherbrooke. Le policier consultait apparemment son ordinateur de bord et il n'a délibérément pas pris en compte la demande d'aide du manifestant...au bout d'un moment la voiture a redémarré vers l'est. Ce que je considère comme une non assistance en danger.

Témoignage 2

Bonjour, j'étais présente lors de la manifestation de mercredi passé et il y a une bombe qui a éclaté entre moi et mon amie. Pour ma part, j'ai eu un bleu sur la hanche et j'ai eu l'audition de l'oreille du même côté un peu affaibli pour quelques jours. Mon amie a aussi eu des bleus sur la jambe.

15 mars 2012

Témoignage 1

Un de nos camarades a reçu ce soir une grenade à la tête. Il se demande ce qu'il peut faire, et aurait besoin d'aide. [...] Nous avons documenté sa blessure. Par la suite, il a demandé, sous le choc, à des policiers pourquoi il avait été atteint. Un lui a répondu "just too bad", un autre "ça te donne un beau p'tit look" (en référence à sa blessure au front).

Témoignage 2

Peut-être savez-vous qu'une interpellation par la police de deux personnes en marge de la manifestation a eu lieu derrière la bibliothèque Nationale, dans a petite rue sud-nord dont je ne connais pas le nom. Cela a eu lieu à 18 hr c'est-à-dire bien avant la déclaration de l'illégalité de la manifestation par la SPVM. J'ai quitté avec deux amis le défilé pour m'approcher j'ai fait signe au gens de venir pour être témoin de la scène. Je me suis avancé encore puis voyant que les gens ne me suivait pas je suis revenu quelque peu sur mes pas. J'ai sorti ma caméra pour prendre deux photos de cette interpellation où les gens ont été contraint d'ouvrir leur sac. On m'a dit plus tard qu'il y aurait eu arrestation d'une ou des deux personnes. Moi j'ai du quitter parce que un nombre que je nai pu déterminé de ces policiers, au pas de course, arrivait vers moi. Incrédule, un ami m'a dit, ils te veulent à cause des photos. J'ai pris la poudre d'escampette et me suis faufile dans la manif un peu plus loin j'ai réussi à les semer. J'ai rencontrer *****. Il m'a confirmé que j'avais fait la meilleure chose parce que les policiers sont prêts à prendre les caméras quand il considère qu'il sont pris en image dans des actions douteuses.

Témoignage 3

J'ai été victime d'une fouille illégale sans mon consentement comme le titre le dit vers 17 :00 au coin Saint-Denis/Maisonneuve par l'officier Paquette qui a joyeusement jeté mon Maalox dans les égouts.

4 avril 2012

Témoignage 1

Bonjour, moi et un ami avons été arrêté pour attroupement illégal le 04 avril près du metro st-laurent. Nous avons reçu une contravention de 146\$ chacun. Nous avons suivis des étudiant qui marchais et ses alors comme vous le savez déjà que les policier de l'anti-émeute on chargé les gens qui se trouvais a cette endroit la sans pré-avis quelconque.

14 avril 2012

Témoignage 1

Cela s'est passé le 14 avril 2012 vers 16h30. Je venais de quitter la marche qui se terminait à la Place des Peuples. Nous marchions, mon amie et moi, dans le couloir qui mène au métro Square-Victoria. Nous étions peu nombreux car nous étions à la tête de la manif. L'ambiance de la marche avait été joyeuse, le temps doux, bref, nous rentrions, sourire aux lèvres d'une belle manifestation citoyenne pacifique.

Devant nous, marchait et discutait paisiblement un groupe de 4 adolescents, deux d'entre eux avait un skate-board et un avait un arc en plastique bleu (clairement un jouet). Je n'ai pas vu les flèches avant «l'intervention» des policiers, (elles étaient probablement rangées dans un sac-à-dos).

À un moment, mon amie et moi avons remarqué deux policiers qui marchaient à vive allure vers ce que nous pensions être un événement grave dans le métro. Jamais nous n'avons pensé que les ados baba-cools devant nous puissent être la cible de leur courroux évident. Nous avons même blagué gentiment sur leur pas décidé.

Et soudainement, l'agression, semble t'il, bien concertée, de ce jeune étourdi qui se prenait pour Robin des Bois... Deux policiers ont sauté sur le dos de l'ado, ceux qui arrivaient en renfort de tous les côtés (j'ai compté 8 policiers, dès le début). Plus tard, lorsque les badauds se sont accumulés et indignés, plusieurs autres sont arrivés, plus possible de compter...

Aucun de ces policiers n'a tenté d'aborder pacifiquement ce jeune, ils se sont tous rués sur lui.

3 Témoignages

Les deux policiers qui l'ont assailli par derrière l'ont brutalement poussé au mur, puis jeté par terre et frappé pendant qu'on lui mettait ces espèces de «tie-raps» aux poignets attachés dans le dos.

Mon amie s'est interposée pour protester contre la violence inutile de l'intervention. Tout de suite, deux policiers lui ont brandi la matraque et secoué le diffuseur de poivre de Cayenne au visage, visiblement pour l'intimider. J'ai tenté de raisonner les policiers pour éviter que cela ne dégénère, je voyais des badauds s'attrouper, s'indigner.

D'autres têtes grises ont essayé de parlementer avec les policiers, de se porter au secours du jeune. J'ai vu des gens filmer avec des téléphones cellulaires. J'espère qu'ils publieront les images et les feront acheminer aux médias.

Clairement ces policiers ne VOULAIENT pas dialoguer, j'ai eu peur et tenté d'éloigner mon amie, qui en mère de famille était incapable de laisser ce jeune seul face à ce qu'elle jugeait, avec raison, comme une agression non provoquée et mettant la vie d'un enfant en danger.

Les policiers avaient une attitude provocante et même arrogante envers nous. En plus de menacer mon amie avec la matraque et le Cayenne, on nous a même fièrement brandi les 2 flèches qui auraient pu nous «blesser» et qui «justifiait» leur «intervention». (J'ai dans ma poche, comme bien des gens, un couteau-suisse bien plus dangereux que ces deux flèches.)

De plus, j'ai été monitrice de colonie de vacances et de camp de jour. Les flèches montrées par les policiers sont pareilles à celles qu'on utilise pour enseigner aux enfants les rudiments du tir à l'arc. Elles sont faites pour transpercer (difficilement) des cibles en paille. J'en ai reçu une ou deux d'enfants imprudents ou inattentifs aux consignes, J'ai bien eu quelques bleus, mais c'est tout.

Alors, apprendre plus tard à Radio-Canada, au TJ 18h, que la version officielle était l'arrestation d'un homme avec une arme prohibée, je me suis sentie interpellée à rétablir les faits.

J'espère que nous serons nombreux à faire de même. Il est intolérable que les gens supposés nous protéger, nous agressent, nous intimident et nous arrêtent sans raison valable, portant atteinte ainsi à nos droits et à la société démocratique que je défends.

Témoignage 2

J'ai été témoin, samedi le 14 avril dernier, d'une agression commise par des policiers sur la personne d'un jeune homme, je dirais peut-être même un adolescent vu sa frêle stature.

Je me trouvais dans un corridor du métro Square Victoria vers les 16h30 en compagnie d'une amie lorsque 2 policiers nous ont dépassées d'un pas très déterminé. J'ai cru qu'ils étaient sur un appel d'urgence. J'ai également vu un policier en vélo qui les a dépassé et qui a barré la route à un jeune garçon qui se dirigeait, tout aussi paisiblement que nous, vers le métro avec ses 3 amis.

Le garçon tenait un arc en plastique (clairement un jouet) et le policier à vélo le lui a enlevé. Les 2 autres policiers ont rejoint leur collègue et ont violemment poussé le jeune sur le mur pour ensuite le jeter par terre, le brutaliser et l'immobiliser.

À aucun moment le jeune n'a fait preuve d'agressivité ou tenté d'opposer une quelconque résistance.

Je me suis mise à crier de le laisser, qu'il n'était qu'un enfant, qu'il ne représentait aucune menace pour nous, que je les dénoncerais. C'est alors qu'un policier m'a brandit sa matraque et qu'un autre me regardait en brassant un contenant qui, je crois, contenait du poivre de Cayenne.

D'autres policiers sont arrivés et l'un d'eux m'a montré deux flèches de pratique de tir à l'arc, comme celles que j'utilisais étant enfant sur des cibles de papier. Il m'a dit que j'aurais pu être transpercée par l'une d'elle et les a jetées par terre.

Ils ont emmené le jeune garçon les mains ligotées par des attaches autoblocantes en plastique sous les huées des témoins. J'ai vu des gens filmer ou prendre des photos.

Tout était calme avant l'arrivée des policiers, nous revenions d'une marche pacifique qui avait débuté au parc Jeanne Mance.

18 avril 2012

Témoignage 1

Je suis arrivée au Pavillon Alexandre-Taché de l'UQO à 9h45, le 18 avril 2012. Nous avons manifesté à la porte principale et avons ensuite pris la rue. À 11h30, nous étions 200 à être détenus et encerclés par divers corps policiers.

Voici ma version des faits de l'incident du 18 avril 2012 à la manifestation d'appui contre l'injonction de l'UQO. Vous retrouverez, ci-joint une carte représentant l'incident et une liste de numéro d'identification de quelques agents de l'escouade anti-émeute de Gatineau. J'espère que d'une manière ou d'une autre, ceci vous sera utile.

3 Témoignages

13h45 : Toujours détenus sur la promenade près du Lac des Fées. Nous sommes entourées par les unités rouge et bleue de l'Escouade anti-émeute de Gatineau, le Service de police de Gatineau et quelques agents de la Sûreté du Québec.

Vers 14h : Une rumeur circule parmi les manifestants qu'il est possible de partir, si nous signons un document stipulant que nous nous détachons entièrement de la manifestation. Des manifestants peuvent partir, si quelqu'un (parenté, gardien) vient les chercher. Quelques étudiants partent de cette manière.

Un triage des manifestants débute. Ceux et celles qui portent un masque et un foulard sont les premiers à être détenus et dirigés vers des autobus de la STO.

14h55 : L'escouade anti-émeute (unité rouge) continue à mettre les manifestants en état d'arrestation et les dirige vers des autobus de la ville (STO).

Nous sommes de plus en plus encerclés par les corps policiers (anti-émeute (bleue et rouge) et le SPVG). Un dernier triage est fait et quelques hommes sont arrêtés par l'escouade anti-émeute et amenés à un poste de police.

Le SPVG prend le contrôle et nous informe que nous avons enfreint un article du Code de la sécurité routière et que nous allons recevoir une amende. On nous explique que nous serions relâchés après avoir été identifiés positivement. Un policier du SPVG demande si nous avons nos cartes d'identité. Je fais signe que oui et on me reconduit de l'autre côté de la promenade sur le gazon.

15h15 : Je suis relâchée après être identifiée positivement. Le policier de la ville de Gatineau me demande mon nom complet, mon adresse permanente, mon numéro de téléphone à la maison et mon numéro de téléphone cellulaire, ma taille, mon poids, l'université que je fréquente ainsi que le programme qui y est étudié. Il prend en note la couleur de mes yeux, de mes cheveux et ce que je porte. Il me demande si je sais pourquoi je suis arrêtée. Je lui dis que je suppose que c'est parce que j'ai entravé la route. Il me dit que c'est, en effet, le cas, et que je recevrai une amende de 150\$ pour une infraction au Code de sécurité routière. Il me précise que je pourrai contester mon amende et que je n'aurai pas de dossier criminel. Il me dit aussi que je dois quitter les lieux et ne pas rester autour de l'UQO et que je dois rentrer directement chez moi. Si je décide de rester ou de continuer à manifester, je serais arrêtée et détenue pour un nombre x de jours. Je décide de partir.

19 avril 2012

Témoignage 1

J'étais jeudi le 19 avril 2012 parmi les étudiants qui ont occupés de façon pacifique l'Université du Québec en Outaouais (UQO). La vidéo présentée a été produite à la suite d'un abus indescriptible des forces policières de la ville de Gatineau. Voici ce que j'y ai vécu :

Après avoir tenté à plusieurs reprises d'entrer par diverses portes dans notre université bloquée par des policiers, des étudiants ont trouvé une porte qui n'était pas surveillé. Des centaines d'étudiants sont entrés. Il faut comprendre que nous étions tous très bouleversés par les blessures encourues à la tête par deux de nos camarades quinze minutes plutôt. Bavure policière ? Oui. On ne frappe pas à la tête avec des matraques.

Donc on entre dans la cafétéria de l'UQO, on l'a vu aux infos ce matin, on chantait des slogans, faisait du bruit. Un leader improvisé à proposer qu'on prenne la parole pour discuter de notre vision de l'université. Tous ce sont assis aux tables, nous étions on ne peut plus pacifiques. Un à un les étudiants dénoncent l'entêtement du gouvernement, la marchandisation de l'éducation, la brutalité policière. Quelques minutes plus tard, l'anti-émeute débarque en trombe pendant notre exercice démocratique. Le mot d'ordre est lancé par un des leaders : on reste assis, on ne panique pas et on garde le silence pendant quelques minutes. Pendant que l'anti-émeute blindée se plaçait en ligne de front devant nous, nous les regardions silencieusement, un signe de peace des doigts en l'air.

Alors une mère s'est levée et a poursuivi l'exercice que nous entamions. Pendant près d'une heure, l'anti-émeute est restée là, plantée devant nous, avec l'air menaçant qu'on lui connaît, à nous écouter discourir. J'ai moi-même pris la parole plusieurs fois. Nous étions émus. C'était beau à voir. Une rangée de G.I. Joe devant de simples étudiants tous assis, pacifiques et calmes. Nous prenions possession de notre université, cette institution de transmission du savoir, sans faire de grabuge (des policiers ont d'ailleurs brisé eux-mêmes des portes et des fenêtres avec leurs matraques). On leur a même offert de prendre la parole, naïvement, mais ça ne parle pas des G.I Joe.

A un moment donné, un policier nous a indiqué dans un microphone que nous étions en état d'arrestation pour méfait. Il nous a lu nos droits, l'anti-émeute nous a encerclés. Les policiers ont omis de nous donner l'avertissement que nous étions dans l'illégalité avant de nous arrêter. Aucun avis d'éviction n'a été émis. Ils n'ont pas respectés la procédure légale qui consiste à nous permettre de quitter les lieux.

Résignés et fiers, les étudiants sont sortis un à un, escortés par des policiers pour se faire sauvagement menottés (on en a des bleus) et être éventuellement amenés au poste. Mais

3 Témoignages

c'était long. Après deux heures à attendre pacifiquement notre tour dans cette cafétéria, certains ont commencé à avoir soif et envie. Il faut savoir qu'à notre entrée dans l'UQO quelques heures plus tôt, la direction a fermé l'eau des abreuvoirs et les policiers nous ont bloqué l'accès aux toilettes. On a demandé à des policiers s'ils pouvaient nous laisser aller aux toilettes. Leur réponse : "C'est pas mon problème".

Discrètement, pressée par son envie, une fille est allée uriner dans un coin. À son retour à la table, un policier s'est approché d'elle et lui a dit de le suivre. Certains se sont levés, le policier a alors tordu le bras de l'étudiante. C'est là que tout a éclaté et qu'on a été témoin de l'une des plus horribles choses qu'il m'est adonné de voir dans ma vie.

Les manifestants, dont un couple de personnes âgées, se sont précipités pour défendre (verbalement et non physiquement) leur camarade. Les policiers ont sauté dans le tas et la pluie de matraques a commencé. Un policier frappait l'homme dans la soixantaine avec le rebord de son bouclier. Il saignait. Sa femme essayait de le défendre. La dame âgée a été projetée sur le sol et a elle aussi reçu de multiples coups de matraques. Une bonne dizaine (sur les 40 étudiants encore présent) ont aussi reçu des coups parce qu'ils tentaient de défendre les deux grand-parents victimes de brutalité policière. On pleurait de colère. C'était franchement dégueulasse et inhumain. Ils ont arrêté l'homme. Pendant ce temps on était hors de nous. Les policiers nous disaient de se calmer et de nous asseoir. Ça faisait des heures qu'on était assis et qu'on collaborait avec les policiers. Plus pacifiques que jamais : les médias sur place plus tôt en étaient même étonnés. Mais de voir des personnes âgées se faire tabasser pour avoir tenté de défendre une fille qui se faisait tordre le bras pour avoir pissé dans un pot, c'était de trop.

Après l'arrestation du monsieur, après que l'étincelle eut explosé, on a vu la vieille dame se faire frapper au visage. On le voit dans la vidéo. Criss, on était pacifique.

Après l'évènement on était tous dégoutés. Ça a encore pris des heures avant qu'on soit transporté au poste. On a ensuite été séparé en deux groupes : un vers le poste de Hull, l'autre vers celui de Gatineau. J'étais dans celui de Gatineau. Pendant cinq heures, on est resté incarcéré à sept dans une cellule simple.

On a fini par sortir du poste vers 11h30. On est allé rejoindre nos camarades à Hull pour qui le moment a été plus dur que nous, ils sont restés dans un bus, menottés, pendant près de deux heures avant de rentrer au poste et d'en ressortir vers 2h00 am. Au moins la tension était moins tendue de notre côté, quoique nous étions tout de même des prisonniers politiques arrêtés pour de supposés méfaits. J'insiste là-dessus : les arrestations massives des derniers jours sont arbitraires et fondées sur des divergences politiques. Si le gouvernement respectait la légitimité de nos associations étudiantes et acceptait de nous parler, nous n'en serions pas rendus là. On envoie la police à nos trousseaux. Des étudiants avec le carré rouge se faisaient interdire l'accès à l'UQO mercredi, il ne pouvaient même plus entrer dans l'université pour assister au cours

forcés par l'injonction parce qu'ils affichaient le symbole de la lutte étudiante. Des profs et des étudiants se faisaient engueuler dans les derniers jours à l'UdeM par des agents de sécurité armés de matraques et engagés par la direction. Ils les forçaient à entrer en classe même si aucun autre étudiant n'y était. Ensuite on nous demande de condamner la violence des manifestants? On cherche à diviser notre mouvement en n'invitant pas l'association qui représente 50% des grévistes? Voyons donc! Nous sommes les condamnés d'avance de la machine répressive néo-libérale.

Les 150 étudiants arrêtés hier ont tous été libérés sous promesse de comparaître en cour. On relate dans les médias que nous n'avons pas reçu de contravention pour faire de ces 150 arrestations des cas exemplaires de bris d'injonction. Si nous sommes reconnus coupable, c'est un casier judiciaire qui nous attends. Criminels pour avoir protesté. Tout ça pour avoir pris possession de notre université investie par des G.I. Joe et pour avoir ainsi revendiqué son accessibilité. L'université québécoise appartient à tous les étudiants québécois.

4 mai 2012

Témoignage 1

Écrire son vécu, c'est un moyen d'exprimer. De le mettre à l'extérieur, et de pouvoir le comprendre, de reprendre le pouvoir. Si j'écris ce que j'ai vécu vendredi à Victoriaville, c'est donc pour mettre une distance avec ce que je ressens depuis, de le partager pour déconstruire le discours médiatique et la désinformation, pour que finalement ces événements, au lieu de nous diviser et de nous abattre, nous donnent plus de puissance collectivement.

Ce récit se veut un retour sur les événements qui entourent le manifestant blessé sévèrement la tête. J'ai été présente dans le cas d'Alexandre, du moment qu'il s'est retrouvé sur le sol, jusqu'à son départ en ambulance.

Peu de temps a séparé le moment où les barrières de contrôle de foule sont tombées et celui où les officiers de la Sûreté du Québec ont fait usage de projectiles de lacrymogène. En plus ou moins 15 minutes, une partie de la foule qui n'avait pas de masques ou de foulard a dû rapidement se reculer et se réfugier pour éviter les vents de gazs irritants. N'ayant pas de lunettes de protection et à cause de l'effet intense des gazs, j'ai été forcée de me déplacer. À certains moments, j'étais complètement aveuglée et j'avais de la difficulté à trouver mon souffle, j'ai eu le réflexe de chercher le soutien de manifestants et manifestantes pour trouver un lieu sécuritaire. Je me suis ensuite nettoyée les yeux

3 Témoignages

avec la solution de lait de magnésie et d'eau, puis avec une amie nous nous sommes redirigée où la masse, la foule la plus importante était située.

Il y avait facilement 300 à 400 personnes qui étaient près de l'hôtel, soit dans l'action, c'est-à-dire près des policiers, ou plus en retrait. Il y avait un climat de tension, de colère, mais de solidarité. Le fil conducteur de la contestation du pouvoir du parti Libéral tissait une cohésion dans la foule et un support de la diversité des tactiques utilisées.

Tout ça a duré probablement un autre 10 à 15 minutes.

Ainsi nous étions sur la rue Steve, près de la station d'essence Sonic, nous avons redirigées des personnes incommodées pour qu'elles soient soignées, puis nous avons traversées la rue, et sommes passées derrière des commerces de la rue Arthabaska Est. Puis, nous sommes arrivées sur un terrain gazonné derrière le rang Naud Il y avait beaucoup de vent de gazs, mais vu qu'il se dispersait rapidement, les gens n'étaient pas incommodés. À ce moment, il n'y avait pas d'agents sur le terrain. Nous nous sommes dit que c'était un endroit bien placé pour observer les événements et décider de la suite. Du point où j'étais, il était possible de voir qu'il y avait des affrontements avec les agents de la SQ sur Arthabaska, encore une fois j'insiste sur la quantité de gazs qui étaient lancés pour faire fuir la foule.

Puis, j'ai entendu des gens crier qu'il y avait un blessé, de faire de l'espace. J'ai vu un groupe de personnes qui transportait le corps d'un homme âgé d'une vingtaine d'années. Il a été déposé sur le sol et je me suis agenouillée à côté de lui. Je n'avais pas de trousse de premiers soins avec moi, mais j'ai une formation de premiers secours alors j'ai procédé : j'ai vérifié son état de conscience, je me suis assurée qu'il soit stable et de préserver sa position, j'ai ensuite regardé s'il avait des blessures. Toutes ses étapes se sont passées très rapidement. Il était d'abord visiblement inconscient, avait de l'écume qui lui sortait de la bouche, il semblait être entrain d'étouffer. Je lui ai ouvert la bouche et j'ai tassé sa langue, il a toussé et a commencer à respirer de façon plus régulière. Puis j'ai remarqué que sur le côté de sa tête un quantité importante de sang coulait. J'ai tourné, déplacé ses cheveux et j'ai vu l'état de son oreille.

À ce moment, j'ai eu peur. Vraiment peur, quelque chose de grave était entrain de se passer devant moi qui me dépassait. Les gens se sont reculés, en voyant la blessure, j'ai eu l'impression qu'il allait mourrir. Mais je me suis mis dans un mode « intervention ». En sachant qu'il était légèrement conscient, constamment je lui parlais pour le maintenir éveillé. Je me suis présentée, puis je me suis adressée à une des nombreuses personnes qui regardaient la scène et qui avait un téléphone cellulaire, je lui ai dit que c'était sérieux, qu'il fallait une ambulance immédiatement, que le blessé était en danger. La personne a appelé. Plusieurs personnes ont tenté de rejoindre les secours pendant cet événement, et cela a été extrêmement complexe d'avoir de l'aide dans les délais humains et nécessaires pour la survie de cette personne.

Une première personne qui avait une trousse de premiers soins a essayé d'éponger l'hémorragie avec des gazes de coton, mais il n'avait pas assez de matériel. Une autre personne de l'équipe médicale de la manifestation a pris le relai, un ami du blessé s'est aussi rapproché, nous sommes restée ensemble jusqu'à l'arrivée des ambulanciers.

Le blessé a eu des épisodes de reprises de conscience, il était agité, manifestait de la douleur, de la panique. Autour de nous, il y avait énormément de bruits, de cris, d'action. J'essayais de le rassurer verbalement, je lui disais qu'il avait du courage, de rester avec nous, de se concentrer sur sa respiration, qu'il avait besoin d'aide, qu'il était blessé à une oreille, que je comprenais sa peur, que nous fisions notre possible pour le garder en sécurité. Je lui parlais de son ami qui était avec lui, son ami s'adressait à lui, et aidait à le garder allongé.

Cela devait faire une dizaine de minutes que nous étions au sol. J'ai entendu des tirs très rapprochés, et lorsque j'ai relevé la tête j'ai constaté que les agents de la SQ étaient sur le terrain, qu'ils s'approchaient de nous en nous lançant des gazs lacrymogènes. Des manifestants et manifestantes ont fait un périmètre de sécurité autour de nous, en criant qu'il y avait un blessé. Des gens s'adressait directement aux agents pour leur faire comprendre qu'il y avait une personne au sol en état grave. Malgré ma méfiance envers les policiers, mes critiques sur leurs actions et leurs comportements, sur leur fondements, leur idéologie, j'ai quand même naïvement cru, dans l'urgence, qu'ils allaient avoir suffisamment de jugement pour nous donner un minimum de sécurité. Ils nous ont tirés des cannes de lacrymogènes à quelques mètres à peine. Nous avons dû déplacer Alexandre deux fois à cause de l'incompétence de la SQ, plus grave encore, de ce comportement militaire qui reflète de l'intensification de la violence utilisée par le bras armé de l'État. Au travers de cette situation chaotique, les agents ont continué à appliquer les ordres, ils nous ont laissé délibérément la responsabilité de leurs actes et la gestion de la situation alors qu'il nous était impossible de donner les soins nécessaires.

À un certain moment, lorsque nous avons déplacé Alexandre la première fois, il a essayé de nous parler. Il était incapable de prononcer un mot, il répétait des sons, cherchait du regard un point de repère. Son ami lui parlait, d'autres se sont approchés. Je leur ai dit de s'occuper d'avertir ceux ou celles qui étaient avec lui, pour qu'il ait du support rendu à l'hôpital. Au deuxième déplacement, nous sommes allés sur le rang Naud, il y avait plus de personnes de l'équipe médicale de la manifestation qui s'occupait de lui. L'ambulance est finalement arrivée, escortée par des agents de la Sûreté du Québec. Cela a pris un certain temps pour qu'elle nous atteigne, puis Alexandre a été mis sur une civière, son ami est monté avec lui.

Je n'entrerai pas dans les détails descriptifs de la blessure qu'il a eu, mais il s'agissait de lacérations, qui n'ont pu être le résultat de balle de plastique ou de boule de billard, même de roches. Alexandre n'avait pas de masque, pas de cagoule, il était en t-shirt. Mon hypothèse est qu'il aurait été incommodé par les gazs lacrymogènes, c'est retrouvé

3 *Témoignages*

aveuglé et désorienté. Des tirs des deux côtés se sont faits, et il aurait reçu une grenade à ce moment. Il faut rappeler que tout cela c'est passé au début de la dite « Émeute », les manifestants et manifestantes avaient peu de projectiles. Par contre, les grenades que lancent les agents sont des objets métalliques qui se déploient au contact avec une surface, le déclenchement de la grenade est une explosion du contenant et donc peut causer des coupures graves. C'est ce que je crois qui est arrivé à Alexandre.

Ce que j'ai vécu est une confrontation à une violence qui se rapproche de l'esthétique de la guerre. Depuis deux jours, j'explique les images qui me traversent, je pense à l'intervention policière, à l'odeur des lacrymogènes. J'ai été perturbée de voir par la suite l'état de santé d'Alexandre dans les médias, de constater que ce que j'ai ressenti correspondait réellement, proportionnellement à la gravité de la blessure. Qu'il ne s'agissait pas simplement d'une trame dramatique que je me suis construite. Je suis aussi en colère, de voir qu'encore une fois, les médias servent les intérêts de ceux qui gouvernent et qui détiennent le monopole de la violence. On a dit que nous avions été infiltrés par une minorité de casseurs, qu'il n'y avait pas eu de brutalité policière, que la réponse répressive était normale puisque nous avons traversé une « limite symbolique » qui avait été tracé autour de l'hôtel. On nous a montré un tas de roches, de bouts de bois et de tie-wraps, de toute évidence ramassés au hasard, pour démontrer l'agitation des manifestants et des manifestantes. On nous a monté de toute pièce un récit pour justifier une intervention militaire afin de protéger les représentants et représentantes du gouvernement.

On essaie de nous faire avaler qu'Alexandre aurait été blessé par d'autres manifestants ou manifestantes, que finalement c'est « de notre faute ». S'il y a une enquête de la Sureté du Québec dans cet événement, ce sera encore une fois pour conclure qu'ils n'en sont pas responsables. Déjà, les points de presse nous le montre : revendiquer une « limite symbolique » ne permet aucunement l'ampleur des attaques physiques sur des personnes aucunement équipée pour combattre à armes égales.

Bref, peu importe où se retrouvera ce récit je veux qu'il puisse résonner avec ceux de d'autres personnes qui ont vu, qui ont entendu, qu'il contribue au discours critique. Pour que notre mémoire collective permette de dire que nous n'oublierons pas, qu'il n'y a pas de pardon pour ceux et celles qui prétendent défendre la justice de l'élite sociale.

4 Observations finales

Identification des forces policières

Le manque d'identification des forces policières est certainement un problème majeur auquel l'ÉSIP a été confronté. Que ce soit dans le cadre de manifestations, d'actions directes ou de vigiles, les policiers et policières étaient, à toute fin pratique, anonymes. Il était impossible de les identifier. De nombreux membres de l'équipe ont tenté, à divers moments de la grève, d'obtenir une identification verbale de la part des policiers et policières en devoir. Nos demandes se sont soldées, dans environ 90% des occasions, par des sourires narquois, des visages de glace ou des remarques cinglantes. Parfois, à coup de demandes répétées, de citations du Code de déontologie ou à la suite du dévoilement d'identité d'un.e policier.ère, nous obtenions réponse à une question pourtant simple.

Ce problème, qui semblait d'abord anodin, est rapidement devenu endémique. À mesure que les manifestations et les interventions musclées se multipliaient, l'impunité policière grandissait. Il est évident que l'anonymat policier mène à une forme d'impunité : impossible de savoir à qui l'on fait face, qui nous tabasse, etc. Nous avons entendu à plusieurs reprises les représentants du SPVM vanter les mérites de leur corps policier. Si leur travail est aussi excellent qu'ils le prétendent, il ne devrait pas y avoir de raisons de se cacher en dissimulant les numéros de matricules des agent.e.s.

Étant d'abord de bonne foi, nous croyions que la situation était le résultat de circonstances exceptionnelles. Or, les faits nous ont prouvé que le manque d'identification est systématique et systémique. Systématique d'abord puisque dans la vaste majorité des événements que nous avons couverts, les forces policières n'étaient pas identifiables. Le problème nous semble aussi systémique, puisqu'il ne peut être le fruit que de l'acceptation de ce comportement par les supérieurs ou de leur aveuglement volontaire à ce sujet. Nous sommes conscient.e.s de la gravité de ce qui est ici soulevé, mais notre présence sur le terrain pendant plus de quatre mois ne laisse place à aucune autre hypothèse valide que celle d'une systématisation d'un outil servant l'impunité policière. Nous trouvons déplorables qu'un service public de protection, dont les agent.e.s sont redevables à la population, n'ait pas le courage de ses actions. Cela, à notre avis, en dit long sur la culture policière montréalaise, qui est pour le moins troublante.

Il apparaît évident qu'il faille aussi soulever les failles des autres corps de police. De notre expérience, les forces policières de la Ville de Gatineau étaient plus identifiables que leurs confrères montréalais, bien qu'il y ait place à l'amélioration là aussi. Certains policiers et policières, armés de matraque et aux premières lignes de défense, étaient simplement habillé.e.s en civil avec un gilet pare-balle et ne portaient aucune marque d'identification. Nous jugeons qu'il s'agit là d'une situation inacceptable. Les forces policières de la Sûreté du Québec, du moins l'escouade d'intervention, étaient relativement bien identifiées. Il s'agit probablement, à ce chapitre, du corps policier qui a fait le mieux.

La création d'une forme d'impunité par le manque d'identification des forces policières apparaît inadmissible dans une société de droit. Le gouvernement est redevable au peuple, tout comme la police. Il est crucial que l'on se rappelle que leur but est la protection des citoyen.ne.s. Il n'y a aucune justification qui puisse excuser le problème auquel la population a été confronté.

Profilage politique

Le second problème majeur relevé pendant la grève a été le travail de profilage politique auquel se sont adonné les forces policières. Le cas des journalistes du Devoir lors de la F1 a été particulièrement médiatisé. Par contre, il s'agit là que d'un incident parmi des centaines, voire des milliers. Plusieurs témoignages ont été transmis à l'ÉSIP au sujet de profilage politique. Les membres de notre équipe en ont eux et elles aussi été victime. Dans un rapport datant de 2005, l'ONU a accusé le SPVM de pratiques de profilage racial et social. Il semblerait que les pratiques discriminatoires du corps policier montréalais se soient diversifiées pour maintenant englober le profilage politique. Celui-ci se définit comme « toute action prise par une ou des personnes d'autorité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, pour des raisons de sûreté, de sécurité ou de protection du public, qui repose sur des facteurs tels l'opinion politique, les convictions politiques, l'allégeance à un groupe politique ou les activités politiques, sans motif réel ou soupçon raisonnable, et qui a pour effet d'exposer la personne à un examen ou à un traitement différent. »¹

Le fait d'associer tous les « carrés rouges » à des anarchistes insurrectionnels est une erreur aussi grossière que de penser que tous les végétariens brûlent des abattoirs. Cependant, malgré son énormité, cette erreur a été commise par les forces policières, surtout le SPVM tout au long du conflit étudiant. Nous rappelons que le travail des corps policiers est d'assurer la protection de toute la population de façon égale, peu importe le revenu ou les allégeances politiques. Dans un pays qui se dit développé, démocratique et libre,

1. Francis Dupuis-Déri, « Guet des mouvements marginaux - Profilage politique à Montréal » Le Devoir, 18 juillet 2011.

il est pour le moins contradictoire d'assister à une chasse aux sorcières comme ce fut le cas lors des derniers mois. Plusieurs membres de l'ÉSIP ont senti que le mouvement s'est transformé, dans la rue, en une sorte de bataille éternelle où les forces policières semblaient parfois plus enclines à « taper du manifestant » qu'à assurer le respect des droits de la population - y compris le droit d'expression. Ce sentiment, exprimé dans les nombreux témoignages écrits et verbaux recueillis, met en lumière une situation troublante dans la relation des forces policières avec la population.

5 Conclusion

Les membres de l'ESIP se sont investis dans l'observation du travail des forces policières d'en le but d'en relever les faiblesses. À la suite de plusieurs mois d'observation et près d'une centaine de manifestations, nous dressons un très sombre portrait des corps policiers québécois quant à leurs actions lors du conflit étudiant. En tant qu'étudiant.e.s en droit et futur.e.s avocat.e.s, nous avons à coeur le respect des lois par les institutions étatiques, particulièrement celles chargées de la protection publique. Les événements des derniers mois ont permis de mettre en lumière de nombreux problèmes au sein des forces policières. Plusieurs de ces problèmes sont systémiques : il ne s'agit pas que d'une seule « pomme pourrie ». La relation de confiance, s'il en existait une, entre les corps policiers et une partie de la population a été brisée à la suite de gestes, de paroles et d'attitudes inacceptables. Il est impératif que la lumière soit faite sur les agissements des forces policières. Une enquête publique, qui ne soit pas menée par des policier.ère.s, nous semble être une demande tout à fait raisonnable considérant les conclusions auxquelles nous arrivons.

« Le prix de la liberté, c'est la vigilance éternelle. »

Thomas Jefferson